

Dans le cadre de la défense des droits des personnes, des associations humanitaires se mobilisent pour le passage des droits formels aux droits effectifs.



76, rue du faubourg Saint Denis
75010 PARIS



181, avenue Daumesnil
75012 PARIS.

L'association la « *Mad Pride* », créée en 2014, s'inscrit dans un **mouvement de lutte contre toute forme de discrimination sociale des usagers en santé mentale**. Elle s'adresse aussi à tous ceux qui sont en situation de souffrance psychique et/ou de « précarité sociale » dont la santé est menacée.

L'association « *la Mad Pride* » fédère, autour d'une Charte, des associations d'usagers en santé mentale, en addiction ainsi que des personnes non représentantes d'association d'usagers. Les statuts différents des membres adhérents, favorisent au sein de l'association, un dialogue qui montre que la santé mentale concerne toute personne impliquée, quel que soit son vécu, son histoire d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Participer activement aux actions de l'association, c'est aussi revendiquer, en tant que citoyen, le droit à la santé en général et à la santé mentale en particulier.

Nos objectifs associatifs visent à **défendre tous ensemble**, NOUS, usagers, non usagers, aidants professionnels du soin et du service social, **notre citoyenneté civile et sociale** au quotidien. Les usagers en santé mentale ou en situation de vulnérabilité sociale (exclusion sociale), ne sont pas des citoyens différents des autres. Membres de la Cité, nous sommes tous membres de la même communauté humaine, tous égaux en droits : droit à la santé, droit de vivre de manière décente et digne. L'Organisation mondiale de la Santé considère elle-même que **la santé mentale est un problème de santé publique et invite à respecter la pleine citoyenneté des usagers et des aidants**. Depuis trois ans, notre association organise **une marche citoyenne et festive dénommée aussi « Mad pride »**, en écho aux autres manifestations mondiales qui ont vu le jour au Canada, en Belgique, en Irlande, au Cap et aussi en France comme la « *Fada Pride* » à Marseille en 2015. Cet événement très médiatisé veut rappeler que l'usager en santé mentale doit être respecté, lui qui est depuis longtemps stigmatisé, disqualifié et discriminé.

Oui, le « fou » et sa folie, le « handicapé » et ses différences, « l'exclu » et sa souffrance mentale et physique s'invitent ce jour-là pour dire à tous nos concitoyens, à nos responsables politiques et associatifs qu'avant d'être malades ou en situation de vulnérabilité, car précaires, ce sont avant tout des **personnes dignes qui doivent être respectées : « Fou et alors ? »**.

Nous sommes les acteurs de notre vie refusant et dénonçant toutes les inégalités sociales qui malmènent notre droit à se soigner et à être soigné. Nous dénonçons haut et fort ces nouvelles règles qui aujourd'hui maintiennent les soins sous contrainte : la parole est confisquée car dangereuse pour les gens qui en ont peur. Essayons de changer le regard du grand public envers la maladie mentale car la représentation sociale de « notre folie » est rude, tenace et résiste au temps. Participons à changer les mentalités, nos manières de penser et de voir la « *personne en folie* » qui génèrent des stéréotypes humiliants. Considérons le « patient » comme un usager qui est en droit

Dans le cadre de la défense des droits des personnes, des associations humanitaires se mobilisent pour le passage des droits formels aux droits effectifs.

d'être écouté, entendu, même s'il a une « petite voix », lui qui a parfois perdu l'usage de sa parole à force d'être nié. Le **savoir d'expérience des usagers reste à prendre en compte** afin d'éviter tout assistanat et prise en charge « infantilisante ».

La « Mad Pride » interpelle les politiques pour **préserver l'accès aux droits et aux soins en santé mentale**. Les principes de **citoyenneté sociale et politique** (droit de vote) doivent être suivis d'effet sur le terrain. La « Mad Pride » revendique une politique de santé citoyenne qui s'accorde à dire avec l'OMS qu'il ne peut y avoir une réelle politique de santé s'il n'existe une réelle politique en santé mentale. Ce cadre inclut de fait le droit au logement, à l'emploi, à la formation et ouvre l'accès aux soins à tous et plus particulièrement aux plus démunis.

Les actions concrètes de terrain, qui suivront, doivent favoriser la prévention des risques psychosociaux en lien avec la santé à l'échelle des territoires locaux, avec les usagers, aidants, professionnels, travailleurs sociaux etc. Favorisons **l'inclusion sociale** en lieu et place de l'exclusion sociale qui marginalise socialement les individus, au risque de mettre en danger la santé.

Comment suivre un traitement quand on est à la rue ? Comment éviter de basculer dans la précarité quand notre état de santé nous fragilise ? Partenaire engagé dans la Mad Pride, la FNARS (Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale) s'exprimera également ce jour-là. La Fédération défend la nécessité d'une meilleure prise en compte des problématiques de santé mentale des personnes en difficulté. Elle a notamment œuvré pour que l'accès au logement et à l'hébergement accompagné des personnes en souffrance psychique soit reconnu et intégré dans la nouvelle loi Santé.

Exprimons **tous ensemble** que la restriction répétitive des droits civils ne doit plus exister, que **l'usager est aussi un expert** qui doit être présent effectivement dans les instances décisionnelles qui les concernent : du médical, médico-social, juridique et social : « **rien sans nous** » mais « **avec nous** ». **Nous sommes tous concernés!**

Dans cette démarche qui est la nôtre, nous souhaitons montrer combien des alternatives sont réelles, que nos utopies sont réalistes parce qu'elles s'inscrivent dans divers changements indispensables afin que l'humain soit priorisé et que sa parole soit entendue et écoutée. Cessons de « penser en rond » sous le mode de la pensée unique.

Co-construisons ensemble et à différentes échelles ce que l'on nomme la **démocratie en santé** afin que les « droits de l'homme » deviennent vraiment des droits humanisés et que la vie retrouve du sens quand la maladie vient nous avertir d'un mal-être, au péril de la qualité de vie au quotidien.

FNARS-MAD PRIDE 31 mai 2016
